



## RACISME OU BRAVADE ?

■ Les allégations de racisme ont fusé à nouveau après la diffusion d'une bande vidéo révélatrice montrant des soldats canadiens en Somalie. Mais là où plusieurs ont vu du racisme, il faut surtout voir de la bravade et de la fanfaronnade, soutiennent des psychologues. La vidéo, dont des extraits ont été diffusés le week-end dernier, a été tournée à et près de Belet Uen, en février et mars 1993, alors que le Canadian Airborne Regiment était en mission humanitaire en Somalie sous l'égide de l'ONU. Elle a été filmée juste avant qu'un adolescent somalien soit battu à mort par deux membres du régiment canadien. Dans les extraits diffusés, on entend des soldats traiter les Somaliens de « niggers » (nègres) et d'autres qualificatifs peu flatteurs. « La vidéo met en lumière les nombreuses questions qui sont encore sans réponse sur le rôle que le racisme a joué dans les événements survenus en Somalie et dans le développement des membres du régiment eux-mêmes, à tous les paliers de commandement », a déclaré Lyle Smordin, président national de la Ligue des droits B'nai Brith. John Partington, un psychologue de l'Université Carleton, se demande si c'est bien du racisme que montre la vidéo. Pour lui, il s'agit plutôt de jeunes hommes qui ont recours à l'humour et font les crâneurs pour étouffer leur peur.

## PAS DE DRAPEAU, PAS DE G7

■ Le drapeau du Canada remis depuis juillet 1990 dans un tiroir à l'hôtel de ville de Québec aura été l'un des facteurs qui a fait perdre à la capitale la tenue, dans ses murs, de la prochaine réunion du Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde — le fameux G-7 —, a soutenu hier Jean Pelletier. Le chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien et ex-maire de la vieille capitale s'adressait à des militants libéraux fédéraux réunis à Québec pour un brunch. « Comment voulez-vous que le premier ministre fédéral amène une conférence internationale dans une ville dont le maire (Jean-Paul L'Allier) refuse de hisser le drapeau canadien sinon un jour par an, le premier juillet, au mât réservé pour les pays visiteurs ? », a-t-il demandé.

## RÉTABLIR LES TAXES SUR LE TABAC

■ Une coalition de groupes pro-santé et anti-tabac souhaite que le gouvernement fédéral adopte un calendrier précis pour rétablir les taxes sur le tabac, réduite l'année dernière dans le but de lutter contre la contrebande de cigarettes. « Alors que nous assistons à l'ampleur de la tragédie qui affecte la santé publique à la suite de la disponibilité du tabac bon marché, nous voulons nous assurer que cette disponibilité de tabac bon marché soit écourtée le plus possible », soulignent les groupes dans un mémoire pré-budgétaire adressé au ministre des Finances, Paul Martin. Le ministère des Finances examine un exemplaire du mémoire, qui sera officiellement remis à M. Martin au cours des deux prochaines semaines par la coalition qui comprend la Société canadienne du cancer, la Fondation du cœur, l'Association pulmonaire canadienne, l'Association des droits des non-fumeurs et le Conseil canadien sur le tabac et la santé.

## HOLÀ LES RÉFUGIÉES !

■ Le Parti réformiste pense que le Canada devrait cesser d'accorder le droit d'asile aux femmes qui demandent le statut de réfugiées par peur des persécutions sexuelles. « La discrimination contre les femmes est clairement inacceptable dans la société canadienne, mais elle ne l'est pas dans plusieurs autres », fait valoir la critique réformiste pour l'immigration, Art Hanger, dans un document de travail sur le système de détermination du statut de réfugié, publié hier. Dans ce document, qui contient 13 recommandations en vue de réorganiser et de réduire les coûts du système, M. Hanger avance que le Canada ne peut imposer ses normes aux autres pays. La définition actuelle du réfugié de l'ONU suffit à couvrir les femmes victimes de persécution systématique, a soutenu M. Hanger. Si les femmes ne correspondent pas à la définition d'un réfugié, elles devraient être déportées, a-t-il dit.

## LES COMMISSIONS S'ORGANISENT

■ Les commissions de consultation du gouvernement péquiste s'organisent. Tous les foyers du Québec devraient recevoir sous peu un guide de participation et l'itinéraire des commissions — qui commencent leurs travaux le 6 février — sera publié incessamment dans les médias nationaux et locaux. Il ne reste au gouvernement qu'une nomination à la présidence à effectuer, à la commission de Lanaudière, ainsi que six à la vice-présidence. Tout devrait se faire au début de cette semaine, assure-t-on au bureau du premier ministre.

d'après la PC

# Garon invite Guy Bertrand à se rallier

## « Un retour en arrière », estime le constitutionnaliste Henri Brun

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Tandis que le ministre de l'Éducation, Jean Garon, s'efforçait au nom du gouvernement de minimiser l'importance des déclarations faites par le criminaliste québécois Guy Bertrand qui juge « suicidaire » la démarche référendaire initiée par le premier ministre Jacques Parizeau, le constitutionnaliste Henri Brun se disait très surpris de cette intervention qui lui donnait l'impression de faire « un retour en arrière de dix ans ».

« Il me semble que c'était déjà entendu, tout cela », a commenté le professeur Brun, de l'Université Laval, après avoir pris connaissance des déclarations de Me Bertrand, auxquelles le quotidien Le Soleil a accordé une rare importance, hier, et qui ont valu à leur auteur d'être interviewé par tous les médias, de six heures du matin jusqu'au soir.

En gros, l'avocat québécois, un indépendantiste de la première heure, a fait publier de larges extraits d'un mémoire qu'il veut présenter à la Commission régionale de Québec sur la souveraineté, en avril, et dont il faut retenir qu'il croit que la démarche du gouvernement péquiste est « suicidaire » et que la Cour suprême jugerait illégale une déclaration d'accession à la souveraineté du Québec même si le OUI l'emportait au référendum. Me Bertrand propose une autre dernière chance au Canada anglais et là, advenant un nouveau refus d'amender la constitution, le Québec pourrait proclamer sa souveraineté au 400<sup>e</sup> jour après le référendum. Et il soumet une vingtaine de questions et autant de sous-questions qui, estime-t-il, devraient apparaître au bulletin de vote, lors du référendum.

Interviewé par La Presse, le constitutionnaliste Henri Brun, une autorité consultée et par la Commission Bélanger-Campeau et par les commissions



Me Guy Bertrand

ger-Campeau et par les commissions constitutionnelles créées par la suite, y voit au mieux « une contribution intéressante au débat, en théorie en tout cas ». « Cela pourrait séduire le Québec paradoxalement, mais pour le Canada, je ne vois pas », croit-il.

Quant à l'aspect légal de la proclamation de la souveraineté, le professeur Brun y voit un vieux débat, mené en long et en large devant la Commission Bélanger-Campeau, et qui figure au registre « des arguments qu'on commence à entendre depuis quelque temps et dont même Jean Chrétien s'est servi ».

Selon lui, Me Bertrand fait erreur lorsqu'il dit qu'on pourra faire prononcer l'illégalité de la souveraineté par la

Cour suprême. « On n'avance à rien du tout. Nous savons tous que si nous braquons les yeux sur le droit constitutionnel interne canadien, c'est sûr que c'est illégal parce que ce geste se situe en marge. Le droit constitutionnel canadien ne prévoit pas la sécession d'une province. La Cour suprême du Canada n'aurait pas le choix. La question de la légalité ou de l'illégalité, il faut regarder cela du point de vue d'un autre ordre, d'un ordre juridique supérieur qui est l'ordre juridique international et non pas le droit fédéral canadien.

« L'argumentation d'illégalité de la part de Me Bertrand m'étonne. Il me semble que c'est carrément non pertinent. Au lendemain d'un référendum, advenant la victoire du OUI, c'est essentiellement l'effectivité des choses qui va jouer, du point de vue du droit international. Des éléments vont aussi jouer très fort, comme la reconnaissance internationale, ce qu'en diront les grandes puissances, l'ONU. Ce que pourrait dire la Cour suprême du Canada est très peu pertinent », soutient le constitutionnaliste Brun.

« Quant à l'idée de ressusciter la théorie de la dernière chance, ça finit par être ridicule », ajoute-t-il.

Quant au caractère « suicidaire » de la démarche Parizeau, comme le juge Me Bertrand, le professeur Brun estime qu'il « faut être démocrate ». « Il faut arrêter les contorsions, arrêter d'enrober. Il faut poser la question et accepter la réponse, quelle qu'elle soit. »

Au cabinet du premier ministre Parizeau, à Montréal, on a d'abord été renversé par la sortie de Guy Bertrand. Par la suite, on a confié au ministre Jean Garon le soin de rencontrer la presse parlementaire.

M. Garon, a alors parlé de « Guy, ce vieil ami que je connais depuis 30 ans ».

« Au cours des 30 ans que nous avons vécus ensemble comme militants de la souveraineté du Québec, on a

toujours été dans la même rivière, parfois plus proche d'une rive que de l'autre, mais toujours dans la même rivière », a-t-il déclaré pour insister sur sa conviction que « Guy est sincère et qu'il va se rallier ».

Selon lui, Guy Bertrand a toujours abordé la question d'un point de vue constitutionnel, mais « cette approche a été essayée par les Maurice Duplessis, Jean Lesage, Daniel Johnson père, René Lévesque et Robert Bourassa. C'a été essayé avec le Lac Meech et avec les propositions de Charlottetown, dans un référendum à travers le Canada, pour se solder par un échec ».

« Comment pourrait-on penser de demander plus et l'obtenir, alors qu'en ne demandant à peu près rien, c'a été non », se demande le ministre de l'Éducation, pour qui l'avant-projet de loi que le gouvernement Parizeau veut soumettre aux commissions régionales est un chef-d'œuvre de démocratie. Il soutient aussi que la plupart des questions que veut poser Me Bertrand dans un référendum sont contenues dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

« Je pense simplement que tout le monde veut aller vers un but. C'est comme si on avait tous décidé de s'y rendre en autobus mais que Guy, lui, veut y aller sur le pouce. Ce que je souhaite, c'est que Guy décide de prendre l'autobus avec nous (...) Je ne voudrais pas qu'il reste sur le bord du chemin à faire du pouce (...) C'est un indépendantiste sincère et convaincu », a résumé M. Garon.

Pour sa part, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, estime que par certains points, la proposition Bertrand est assez proche de la position de sa formation politique. « On est content de voir qu'il y a des gens à l'intérieur du PQ qui partagent nos inquiétudes et nos préoccupations et qui sont prêts à le dire haut et fort », se réjouit le député de Rivière-du-Loup.



PHOTO PC

Le ministre André Ouellet a fait du porte à porte hier après-midi, dans le comté de Brome-Missisquoi, avec le candidat libéral Denis Paradis (au centre). Sur la photo, les deux hommes s'entrelient avec un militant, M. Pierre Cabot.

# Les libéraux fédéraux pourraient tenir leur congrès en pleine campagne référendaire

MARIO FONTAINE  
BROMONT

Le premier ministre Chrétien, ses députés et ministres du Québec de même que 1500 militants feront une importante démonstration de force le printemps prochain, en tenant leur congrès bisannuel à une date qui pourrait survenir en pleine campagne référendaire.

Outre son impact médiatique, l'exercice détournerait aussi au moins quelques jours l'attention des électeurs des ténors péquistes, accusés hier par le ministre André Ouellet d'être de mauvaise foi.

Le comité exécutif du Parti libéral du Canada, section Québec, a décidé de tenir ce rassemblement après Pâques (le 16 avril), vraisemblablement en mai ou en juin. Les forces vives du parti afflueront des 75 comtés du Québec pour faire une profession de foi au fédéralisme sous la houlette de leur chef en pleine bataille référendaire, si la consultation a lieu ce printemps. La date et le lieu du congrès n'ont pas été précisés.

La décision de tenir ce congrès à un moment peut-être crucial a été annoncée hier au caucus des députés libéraux fédéraux du Québec, réuni à Bromont. Le choix des délégués au congrès débitera le mois prochain, et si le thème de la rencontre n'a pas encore été choisi, il est clair que la question constitutionnelle y sera abordée. Le dernier grand rassemblement du PLC-Q avait eu lieu en 1993 à Montréal.

Le ministre politique du Québec, André Ouellet, n'a écarté aucun sujet

de discussion. C'est lorsqu'il a été interrogé sur la stratégie référendaire du gouvernement central, à l'issue du caucus, qu'il a de lui-même annoncé la tenue du congrès. En 1980, c'est lors d'une autre importante assemblée partisane que le premier ministre canadien de l'époque, Pierre Elliott Trudeau, avait promis qu'un non au référendum serait un oui à la réforme constitutionnelle. Ce qui, aux yeux de plusieurs, avait constitué un point tournant dans la campagne référendaire.

Le fait est que le camp fédéraliste se prépare fébrilement à la consultation. La douzaine de députés qui ont participé à la réunion d'hier en ont discuté, en plus de se préparer à la rentrée parlementaire. Des ministres québécois, seul M. Ouellet a assisté au caucus. Les Paul Martin, Michel Dupuy et Marcel Massé brillaient par leur absence. Les deux derniers, il est vrai, étaient dans la région il y a quelques semaines, puisqu'ils avaient participé à l'assemblée de mise en candidature de Denis Paradis, le candidat du Parti libéral à l'élection complémentaire de Brome-Missisquoi. M. Martin est quant à lui tout à la préparation de son budget, attendu pour la fin février.

## Commentaires « intempestifs »

L'hypothèse voulant qu'Ottawa se retire des principaux programmes sociaux pour en confier la responsabilité aux provinces n'a pas été abordée lors de la rencontre, et le ministre André Ouellet a refusé de la commenter de quelque façon que ce soit. Il trouve cependant intéressant de constater

qu'une simple hypothèse ait suscité les commentaires « virulents et intempestifs » de trois ministres péquistes.

Le leader parlementaire du Parti québécois, Guy Chevrette, l'a qualifiée d'« imbécile ». Ottawa cherche à imputer aux provinces la responsabilité de la baisse de qualité des programmes sociaux, craint M. Chevrette. Ses collègues Jean Garon et Louise Harel se sont également montrés très sceptiques.

André Ouellet affirme de son côté que le fédéralisme canadien est en constante évolution : « D'une part, dit-il, ils critiquent et prétendent que le fédéralisme est inflexible, que nous c'est le statu quo. Une simple hypothèse amène un rejet catégorique et une dénonciation. Ça prouve qu'il n'y a pas beaucoup de bonne foi de ce côté-là. »

Ce n'est pas l'intérêt du public qui intéresse les ténors péquistes, c'est exclusivement leur objectif souverainiste et tout ce qui pourrait leur nuire est automatiquement dénoncé, accuse le ministre des Affaires extérieures.

Celui-ci a appliqué hier son message fédéraliste à l'élection partielle de Brome-Missisquoi, le 13 février. Un scrutin, dit-il, donnera l'occasion aux électeurs de cette circonscription estrieenne de démontrer clairement qu'ils ne veulent pas se séparer du reste du Canada.

M. Ouellet a fait du porte à porte en après-midi avec le candidat Paradis. Il n'est pas exclu que le premier ministre Chrétien vienne lui aussi lui donner un coup de main au début du mois prochain, afin de ravir ce comté au Bloc québécois.

# Les francophones hors Québec feront campagne pour un pays uni

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Les francophones hors Québec collaboreront avec le gouvernement Chrétien pour « garder le Canada uni » lors du référendum québécois parce qu'ils ont besoin de l'appui du fédéral, « qui tient la bourse » et « protège nos acquis ». Ils craignent, advenant une victoire du OUI, d'être laissés à eux-mêmes dans un environnement hostile.

C'est ce qu'a déclaré hier à Ottawa, après une rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), Claire Lenteigne.

Mme Lenteigne affirme du même souffle que la FCFA n'entend pas s'immiscer dans les affaires du Québec et n'adhérera ni au camp du OUI ni au camp du NON.

La FCFA veut lancer le plus tôt possible en 1995 une campagne pan-canadienne de « promotion des communautés francophones » hors Québec dont le budget, qui pourrait atteindre 1 million, proviendrait en majeure partie du gouvernement fédéral.

Mme Lenteigne a expliqué que les gouvernements des autres provinces n'ont pas toujours été les meilleurs alliés des francophones et que la participation financière d'Ottawa (pour la création de conseils scolaires francophones par exemple) a fait en sorte que ces gouvernements sont devenus « un peu plus tolérants et généreux ». Elle souhaite « un Canada uni qui va continuer à protéger nos acquis », ce qui nécessite également « une présence fédérale forte ».

Et l'éventualité d'un OUI ? « Ça nous inquiète et on préfère travailler à un Canada renouvelé dans lequel le Québec aurait la place qu'il veut avoir ».

« Un Québec fort dans le Canada, c'est certainement un atout pour nos communautés. Nous sommes un million à l'extérieur du Québec. Plus la majorité au Québec sera forte, plus nous pourrions bénéficier de cette vitalité francophone au Canada ».

Mme Lenteigne a qualifié d'« historique » la rencontre d'hier avec M. Chrétien étant donné que l'organisme qu'elle représente n'avait pas réussi à obtenir un rendez-vous avec Brian Mulroney au cours de ses neuf ans de pouvoir.

Elle a tracé un bilan très positif de la première année du gouvernement libéral, signalant que M. Chrétien avait fait une bonne place aux francophones des autres provinces dans son cabinet et dans divers comités, que le comité parlementaire sur les langues officielles avait été remis sur pied et que le programme de contestation judiciaire avait été réinstauré.

Si la Fédération obtient les fonds nécessaires, sa campagne de promotion utilisera journaux, radio et télévision. Elle coûtera entre 800 000 \$ et un million, dont 50 p. cent proviendront d'Ottawa et l'autre moitié du secteur privé et d'un fonds de réserve de l'organisme, constitué en bonne partie grâce aux subventions fédérales.

## ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président  
et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins  
directeur de l'informationAlain Dubuc  
éditorialiste en chef

## La tentation de l'anathème

La perspective que l'ancien coprésident de la commission Bélanger-Campeau, Michel Bélanger et l'ex-ministre provinciale Lucienne Robillard jouent les ténors du « Non », au cours du match référendaire qui s'amorce, a suscité dans le camp souverainiste une indignation un peu étonnante.

Dès l'annonce du recrutement de M. Bélanger, d'anciens « collègues » de la commission biphase l'ont vilipendé, lui reprochant d'aller à contre-sens de l'histoire et de renier ses propres convictions.

Le week-end dernier, en entrevue au *Devoir*, Bernard Landry, numéro deux du gouvernement Parizeau, en a rajouté, s'interrogeant à haute voix sur les insupportables motifs qui ont pu conduire la recrue vedette des fédéralistes à une telle « volte-face ». Mais M. Landry a réservé son indignation la plus véhémente à Lucienne Robillard, qui n'aurait pu selon lui démentir chez les libéraux fédéraux sans faire violence à ses convictions les plus profondes et sans sombrer dans la malhonnêteté intellectuelle.

Ces attaques n'auraient qu'une valeur anecdotique si elles ne venaient pas d'aussi haut. Mais en distribuant ainsi ses anathèmes, M. Landry a donné un avant-goût un peu amer à nos préambules référendaires.

Premièrement, ses accusations sont tirées par les cheveux. Deuxièmement, pour condamner les conversions, les souverai-

nistes devraient être bien certains qu'ils ne mangent pas de ce pain-là. Ce qui, comme on le sait, n'est pas le cas : au contraire, ils s'en délectent.

Rappelons-nous que si la commission Bélanger-Campeau avait deux têtes, c'est qu'il en fallait une souverainiste et une fédéraliste. La distribution des rôles était claire et M. Bélanger n'avait jamais été pris pour un indépendantiste.

La commission avait abouti à un rejet du statu quo ? Oui, mais en acceptant de monter sur la scène référendaire, M. Bélanger n'est pas pour autant devenu un fervent défenseur du statu quo constitutionnel. Rien ne l'empêche de combattre le projet de divorce national tout en espérant contribuer, ultérieurement, à une réforme du contrat de mariage. Qu'en cinq ans, deux tentatives de réformes aient échoué jusqu'à maintenant, c'est une autre histoire - et cela fait partie de la donne référendaire. Mais M. Bélanger peut bien en toute fidélité envers lui-même croire que la troisième fois sera la bonne. Qu'on l'accuse de naïveté, soit. Mais pas de trahison.

Quant à Mme Robillard, a-t-elle déjà été cette nationaliste que l'on nous décrit ? Comme ministre de l'Éducation, elle s'était élevée contre le projet du gouvernement fédéral qui caressait l'idée d'imposer des normes nationales dans ce domaine pour lutter contre le décrochage. Mais Mme Robillard n'était pas seule : elle avait derrière elle ses collègues des autres provinces. De la même manière, sa bataille contre le Forum national de la santé s'inscrivait dans une dynamique très classique d'affrontements entre Ottawa et les provinces.

Ce qui étonne le plus chez Mme Robillard, ce sont les grandes qualités politiques qu'on prête à cette politicienne dont la feuille de route est loin d'être brillante : pensons à la réforme ratée de l'enseignement collégial. Mais qu'après sa défaite électorale elle ait décidé de reprendre du service chez M. Chrétien, il n'y a là ni grande surprise, ni trahison. Tout au plus un léger réalignement idéologique alimenté par une ambition politique de bon aloi.

Les hauts cris de M. Landry sont d'autant plus curieux que le PQ ne se prive pas lui-même de puiser dans la corbeille aux convertis quand cela fait son affaire. Par un curieux glissement sémantique, la profession de foi souverainiste de l'ancien solliciteur général, Gérard Latulippe, n'est pas une trahison, mais l'aboutissement d'une longue et fructueuse évolution. Idem pour l'ex-ministre fédéral Marcel Masse, qui a voté « non », en 80, et milité pour le « oui », en 92 : ce n'est pas un traître, c'est un homme qui a compris...

Compte tenu de l'ambivalence dans laquelle flottent la majorité des Québécois, s'il fallait appliquer la ligne de pureté idéologique de M. Landry, il n'y aurait pas grand monde pour tenir la barre du « non » sans se faire accuser de trahison.

En se comportant comme si le manteau national n'était réversible que d'un bord et en niant d'avance toute légitimité aux poids lourds du fédéralisme, le PQ part la bataille sur un ton d'excommunication qui ne nous avance à rien qui vaille.

Agnès GRUDA

## L'évêque congédié

Le succès spectaculaire du voyage du pape aux Philippines est assombri par la décision du Vatican de limoger l'évêque d'Évreux, en France, Mgr Jacques Gaillot, 59 ans, un des ténors les plus avant-gardistes et les plus provocateurs de l'Église actuelle, surnommé « l'évêque rouge ».

Cette démission forcée de Mgr Gaillot et son envoi dans un diocèse inexistant de la Mauritanie rappellera cruellement aux catholiques d'ici le départ du même ordre de Mgr Joseph Charbonneau, alors archevêque de Montréal. Les évêques de France ont réussi, en 1995, à avoir la tête de l'évêque récalcitrant comme les évêques du Québec et le pouvoir politique de Duplessis avaient eu celle de Mgr Charbonneau, il y a 45 ans. L'évolution de la hiérarchie catholique est plutôt lente.

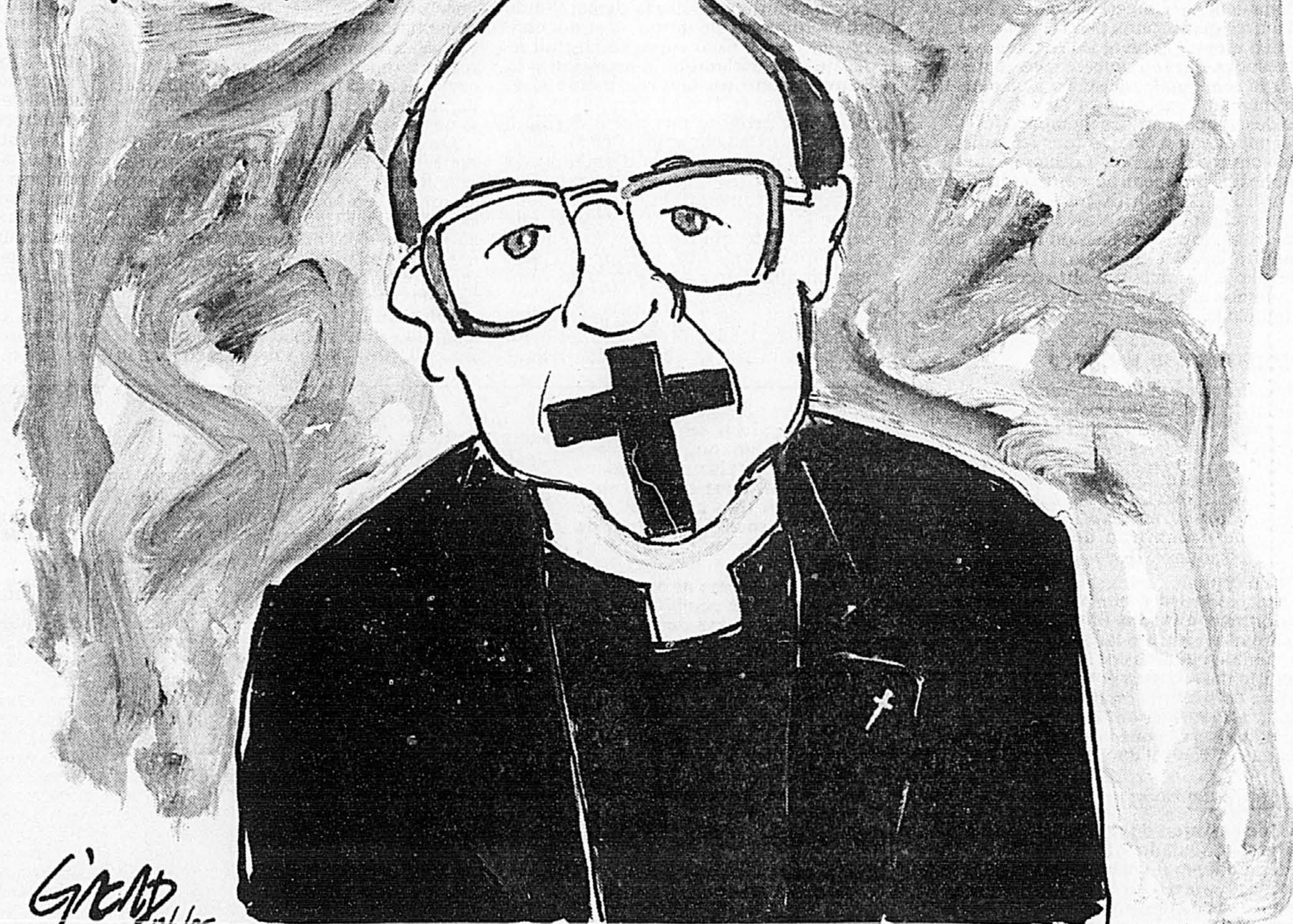
Cette décision inhabituelle de Rome de « congédier » un évêque met en relief la distance, l'éloignement, le mur qui séparent l'Église, porte-parole du message d'Amour contenu dans l'Évangile et adapté au monde d'aujourd'hui, protectrice des démunis de tous genres, et l'Église-institution, conservatrice, dominatrice, qui n'accepte pas facilement la contestation publique de l'un des siens. Mgr Gaillot est, par exemple, en faveur de l'ordination d'hommes mariés et favorable à l'usage de préservatifs lors de rapports sexuels pour éviter de terribles maladies comme le sida.

Si le style provocant, agaçant, irritant même de Mgr Gaillot peut déplaire à ses collègues plus conservateurs, on ne peut mettre en doute ni sa sincérité, ni ses attitudes pastorales. L'ex-évêque d'Évreux, à l'exemple d'un abbé Pierre ou d'une mère Thérèse mais avec un langage encore plus déconcertant, s'identifie carrément aux exclus, aux démunis, aux minoritaires de la société.

En cela, il reflète en paroles l'action moins tapageuse mais tout aussi volontaire et efficace d'un grand nombre de prêtres, de religieux, de laïcs consacrés qui, ici comme ailleurs dans le monde, font ce que prêche Mgr Gaillot. Son silence en déconcertera plusieurs, qui voyaient en lui leur guide, leur lumière, leur approbateur.

Mince consolation : un jour, un pape reconnaîtra peut-être l'erreur commise par le Vatican à l'égard de Mgr Gaillot et l'élèvera au rang de cardinal comme Jean-Paul II vient de le faire lui-même à l'endroit d'un contestataire des années 60, un dominicain réputé, le père Yves Congar.

Claude MASSON

Mgr GAILLOT  
EVÊQUE D'ÉVREUX

DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres



Keith Spicer  
**Injustice envers  
les enfants et  
le Canal Famille**

Monsieur Spicer,

■ J'apprends que Télédiffusion Ste-Adèle/Cogeco n'offrira plus le Canal Famille dans le service de base. Il faudra donc payer un supplément pour recevoir les programmes de ce diffuseur.

Je ne peux toujours pas concevoir que vous acceptiez le retrait de Canal Famille. Pourquoi vous attaquer aux plus faibles qui adorent cette station et qui en profitent au maximum.

Je suis mal placé pour vous vanter les mérites et la qualité des émissions qu'on y diffuse, ayant moi-même déjà collaboré à la production de certaines des séries, mais je ne peux m'empêcher

de me rappeler vos commentaires, alors que Madame Louise Dansereau se présentait devant vous afin de renouveler la licence de cette filiale d'Astral Films. Si vous ne vous souvenez pas de vos louanges, je vous conseille fortement de revisionner la cassette.

Radio-Canada produit très peu d'émissions-jeunesse de qualité. TVA, on n'en parle même pas. Pas plus que Radio-Québec. En retirant le Canal Famille du service de base, vous prenez en otage des centaines de milliers d'enfants qui n'auront d'autre choix que de regarder les Ninja Turtles et autres « cochonneries » diffusées à CBS, ABC ou NBC. Votre geste face à l'évolution de cette génération si fragile ne peut que révolter n'importe quel être sensé.

La musique country, c'est une question de goût. L'éducation et l'évolution de la jeunesse, c'est une question de priorité. S'il faut faire payer la société pour des choses que vous considérez si peu importantes, pourquoi ne faites-vous pas payer pour la diffusion des débats à la Chambre des communes, des bulletins de Météo-Média ou, à la rigueur, d'une des chaînes américaines.

En refusant la gratuité de Canal Famille, c'est aussi, pour cette station, une éventuelle perte de revenus qui engendrera une diminution des budgets de production déjà maigres mais combien suffisants pour faire vivre une partie des créateurs canadiens qui ont déjà bien de la difficulté à survivre.

Je ne connais pas votre « bon ami le ministre du Patrimoine ». Qui sait, peut-être aurait-il pu intervenir. Mais, comme nous ne sommes pas en campagne électorale, j'imagine que son seul intérêt n'est plus que d'aller remettre des prix lors des nombreux galas auxquels il participe.

Mais je peux vous assurer d'une chose, Monsieur Spicer : c'est que j'attends rapidement un changement à cette décision stupide et que, si ce n'est fait, je remettrai mon armure de défenseur

des émissions pour enfants et m'assurerai que, si vous ne revenez pas de plein gré sur votre décision, je saurai réunir MES amis et vous accuser des pires maux sur la place publique.

Mon chantage vous paraît draconien ? Il n'arrivera jamais à la cheville du votre...

À bon commissaire, salut.

Robert BÉLISLE  
concepteur-réalisateurExploitation  
pure et simple

■ J'aimerais protester vigoureusement contre l'augmentation unilatérale de la prime mensuelle du service de câblodistribution de la compagnie Vidéotron, depuis le 1er janvier 1995.

En tant qu'abonné, j'estime que ce nouveau service « imposé » est discriminatoire et qu'il s'agit d'exploitation pure et simple puisque l'augmentation du tarif est de 77% avant taxes.

Cette décision unilatérale me prive systématiquement de ma « liberté » de choisir.

D'ailleurs, en ce qui me concerne, je suis abonné au câble dans le seul but de me procurer une meilleure réception des postes réguliers dans un immeuble de dix étages. À l'exception du Canal-Famille (utilisé occasionnellement durant l'année, lors de la visite de mes petits-enfants) et du réseau TV-5, qui diffuse des émissions parfois plus intéressantes que les productions d'ici, je ne regarde jamais les autres postes en provenance de l'Ontario et des U.S.A. (des stupidités plus souvent qu'autrement). Autrement dit, je paie pour un service que j'utilise à 30% seulement.

Donc, en tant que citoyen lésé dans mes droits, je désire porter plainte à la Commission des droits de la personne pour un service qui m'a été imposé et pour lequel on ne m'a pas consulté, un service qui, finalement, consiste à faire augmenter une facture mensuelle déjà trop élevée pour les services que j'en retire : 7 postes au total.

P.S. : Cette augmentation de la facture mensuelle est de plus de deux fois supérieure au « coût de la vie » ajouté sur mes rentes de pension du gouvernement.

Denis BIRON  
MontréalOtages d'un  
monopole

■ Dans sa chronique du 3 janvier dernier, Louise Cousineau nous montre les distorsions importantes qui existent dans les tarifs des principaux câblodistributeurs. La compagnie Vidéotron en particulier ne se gêne pas pour augmenter ses tarifs année après année, et ce depuis plusieurs années. Lorsque je me suis abonné au câble, en 1986, je payais 13,94 \$ par mois pour le service de base. On m'annonce qu'à compter de 1995, je devrai payer 24,48 \$ par mois. Entre temps, on a ajouté des canaux spécialisés que je ne regarde pas, comme RDS, Musique plus et Canal famille. Toutefois, on m'oblige quand même à les payer.

Pendant que CF Cable et Cogeco baissent leur tarif de base, en 1995, tout en enlevant des canaux spécialisés, Vidéotron augmente le sien, sous prétexte que le canal sportif RDS ne veut pas devenir facultatif, alors que ce même canal l'est devenu, le 1er janvier dernier, chez CF Cable. C'est un non sens. Depuis quand un canal comme RDS peut-il dicter à un câblodistributeur comme Vidéotron sa façon de faire pour répondre aux besoins des clients ?

Comme on peut le constater dans l'article de Louise Cousineau, il y a deux catégories de clients selon que l'on demeure dans l'est ou dans l'ouest de l'île de Montréal. Dans l'ouest, les abonnés de CF Cable paient 19,87 \$ pour le service de base, alors que Vidéotron m'oblige à payer 24,48 \$ parce que j'ai le malheur de demeurer dans l'est. Si j'avais le choix du câblodistributeur je n'aurais rien à redire, mais ce n'est pas le cas puisque nous sommes les otages d'un monopole.

En novembre dernier, j'ai fait connaître mon désaccord au CRTC qui est chargé d'approuver les tarifs des câblodistributeurs. Même si j'ai parfois l'impression que cet organisme gouvernemental prend plus l'intérêt des câblodistributeurs que des abonnés, je lui ai demandé :

- d'obliger Vidéotron à diminuer le coût de son service de base en enlevant des canaux spécialisés qui devraient faire partie du service enrichi ;

- de considérer la câblodistribution comme un service public, car ce n'est pas seulement un outil divertissement, mais également un puissant moyen d'information et d'éducation ;

- d'abolir au plus tôt le monopole des câblodistributeurs afin de permettre la libre concurrence, car il est évident que Vidéotron abuse des usagers en ajoutant à sa guise des canaux et en augmentant les tarifs à chaque année, avec la bénédiction du CRTC.

L'article de Louise Cousineau m'informe que ma demande n'a pas été prise en considération, puisque Vidéotron a obtenu le tarif qu'il demandait.

Si plusieurs abonnés faisaient connaître leur désaccord à Vidéotron, soit par lettre ou par un appel téléphonique, cette entreprise pourrait être amenée à faire comme le câblodistributeur de Toronto, Rogers communications, qui vient tout juste de reculer devant les protestations de plusieurs de ses abonnés.

C. MARINEAU  
Montréal

## N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

# OPINIONS

## Saint-Charles-Borromée : une sorte d'« entrepôt » où on attend la mort

FRANÇOISE ROBERT

La Presse publie ici le texte intégral d'une lettre que lui a fait parvenir Mme Françoise Robert, veuve d'un patient qui a séjourné trois ans à l'hôpital Saint-Charles-Borromée avant de mourir.

Avant observé plusieurs incidents et en tant qu'aideante auprès d'une personne aimée qui était complètement dépendante pour tous ses soins de base, je vous écris pour vous dire les choses dont j'ai été témoin, durant une période de trois années, en essayant de prendre soin de mon mari Lester, âgé de 59 ans, qui était hébergé à l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

Avant son accident cérébro-vasculaire sévère, mon mari était un homme fort et en santé ; après son accident, il est devenu totalement dépendant, comme un petit bébé. L'histoire que je vais vous raconter démontre que mon mari a été définitivement victime de négligence.

Il était laissé durant de longues périodes dans ses culottes souillées d'urine et d'excréments et dans son lit tout mouillé. Un jour, ma fille et moi avons calculé le temps que le personnel a pris pour le changer. Malgré le fait que nous soyons allées au poste trois fois pour leur demander qu'il soit changé, il a dû attendre dans ses culottes souillées de 2h jusqu'à 4h30 avant que quelqu'un vienne finalement le changer.

Il y avait une absence totale de communications avec le personnel parce que mon mari n'était plus capable de parler. Je lui avais fait un tableau avec les lettres de l'alphabet et c'est avec ce tableau que nous réussissions à communiquer. Malheureusement, ceci prenait beaucoup trop de temps pour le personnel. Donc, on ne lui parlait pas.

On lui a enlevé sa dignité. À plusieurs reprises, ses orthèses pour les pieds étaient installées sur les mauvais pieds et ceci lui blessait les orteils. Puis un jour, un ongle d'orteil s'est infecté et cela a pris un bon six semaines de plaintes avant que le personnel décide de s'occuper de son orteil.

On lui mettait des compresses d'eau chaude sur l'orteil, mais nous leur disions qu'il avait besoin de quelque chose d'autre puisque son ongle était infecté. Finalement, il a fallu qu'on lui enlève une partie de son ongle parce que cela était infecté et parce que

cela avait été trop longtemps négligé.

Ses yeux ont aussi été infectés. Puisque ce que l'hôpital utilisait ne procurait pas de soulagement efficace à mon mari, j'ai emmené mon propre antibiotique (du Polysporin) et ses yeux ont finalement pris du mieux.

Par ailleurs, j'ai mentionné aux infirmières qu'il avait une rougeur au siège. L'infirmière m'a dit : « Ce n'est rien madame, c'est juste une petite irritation ». Et on lui a mis de la poudre. Cette belle petite irritation s'est développée en une méchante plaie de lit qui ne s'est jamais guérie par la suite.

À plusieurs reprises, lorsque j'arrivais à l'hôpital, mon mari était à moitié sorti de son lit ou de son fauteuil roulant. Naturellement, nous le plaçons adéquatement et lui demandions

si cela faisait longtemps qu'il était dans cette position inconfortable. Il nous répondait que oui. Vous savez, mon mari avait toute sa tête : l'accident a affecté son corps et non son intelligence !

Par ailleurs, il n'est pas arrivé une seule fois que nous ayons constaté que sa cloche d'urgence soit accrochée à sa main (il était encore capable d'actionner le bouton) pour qu'il puisse appeler quelqu'un si quelque chose n'allait pas ou s'il voulait quelque chose. À chaque fois, avant de partir, je lui installais sa cloche dans la main (quoique nous ne nous attendions pas à ce qu'on lui réponde très vite), mais j'imagine que le personnel n'a jamais compris ce que nous essayions de dire.

Je ne sais pas combien de fois nous avons essayé de faire comprendre au personnel que, même si mon mari n'était qu'un patient pour l'hôpital, pour nous il était une personne très aimée et très appréciée de tous. Donc, tout ce que nous attendions d'eux, c'était qu'ils prodiguent à mon mari les soins de base. Même si on ne lui parlait pas, il me semble que de lui donner des soins de base aurait dû être évident pour eux !

Par exemple, je ne peux compter toutes les fois où j'ai dû le laver parce qu'il avait plein de sécrétions qui coulaient de son cou jusqu'à son nombril et sous ses bras.

Un autre exemple concerne sa trachée. Au début, c'était l'infirmière qui changeait ses pansements. Mais, par la suite, nous avons réalisé que les pansements étaient sales et mouillés par les sécrétions. Nous avions peur qu'il



Françoise Robert

développe des infections. J'ai donc demandé à une infirmière de me montrer comment faire les changements de pansements et c'est moi ou quelqu'un de notre famille qui changeait ses pansements lorsque nous le visitions. Nous avons fait cela parce que c'est ce qui devait être fait et non parce que nous voulions être critiqués ou faire du trouble.

Par ailleurs, puisqu'il ne pouvait pas bouger et qu'il était complètement dépendant, il ne pouvait pas participer aux activités de loisirs de l'hôpital. Nous lui avons donc acheté un téléviseur et nous allions le visiter très souvent ; durant l'été, nous le sortions dehors pour qu'il puisse prendre l'air.

Mon mari est décédé, il y a six mois maintenant, après qu'il eut commencé à faire de la fièvre à un niveau très élevé. Le personnel de Saint-Charles-Borromée nous a alors demandé si nous voulions qu'il reçoive des traitements agressifs dans un autre hôpital puisqu'il était rouge et qu'il transpirait beaucoup. Nous avons répondu « non » et ma famille et moi-même avons décidé de le laisser aller. La nuit de sa mort, une infirmière m'a appelé, vers 2h du matin, pour nous dire que mon mari ne passerait probablement pas la nuit (cela faisait environ une semaine qu'il faisait de la fièvre). C'est drôle, cette infirmière a été très gentille avec nous. Je ne crois pas que nous lui ayons déjà parlé auparavant. Toute ma famille — mes filles, mon gars, son neveu et sa soeur — se sont donc rendus à son chevet et mon mari a attendu que tout le monde soit là. Autre fait troublant : environ 20 minutes avant que mon mari décède, le personnel est venu pour le changer de culottes d'incontinence. Il a fallu que ma fille insiste pour qu'on le laisse en paix au moment où il était en train de faire le passage de vie à trépas.

En terminant, j'aimerais dire que notre système est pauvre et qu'il lui manque quelque chose. Vous ne pouvez croire ce qui se passe dans ces places à moins d'en être témoin directement. Il faut vivre l'expérience pour le croire. C'est comme une sorte d'entrepôt où les gens sont là pour attendre leur mort. Le meilleur soulagement que ces gens pourraient recevoir est de mourir puisque les conditions de vie ou l'absence de qualité dans les soins est trop souvent insupportable. Pour le personnel, c'est un travail comme un autre ; on fait son travail puis c'est tout. Bien sûr, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de personnel dévoué à Saint-Charles-Borromée. Mais plusieurs personnes n'ont pas les qualités nécessaires pour travailler auprès de personnes qui sont complètement dépendantes pour tous leurs besoins. Malheureusement, il semble qu'il y ait plus de personnel incompetent que de personnel compétent.

La seule raison pour laquelle je n'ai pas raconté mon histoire avant de lire des histoires semblables dans les journaux, la raison #1 est que mon mari était vivant, qu'il était sous leurs soins, et qu'il était complètement dépendant d'eux et à leur merci. Je ne pouvais donc absolument pas prendre de chance. De plus, mon mari m'avait mentionné comment il trouvait le personnel de nuit très peu soucieux ; il nous a indiqué de ne pas répéter ce qu'il nous disait et de ne faire aucune plainte parce qu'il avait peur.

J'espère que ce témoignage pourra faire une différence pour les personnes qui sont toujours à Saint-Charles-Borromée. Ce n'est pas parce que le corps d'une personne est tout croche et qu'il ne fonctionne pas que sa tête et son cœur ne sont pas intacts. Je pourrais vous raconter d'autres incidents dont j'ai été témoin (des patients qui sont surmédicamentés, des patients qui sont laissés si longtemps dans leurs couches souillées qu'ils développent des plaies de lit, des patients à qui on parle rudement...), mais il me faudrait une autre lettre...

J'aimerais remercier La Fondation Lise T. de m'avoir donné le courage de briser le silence. Je sais maintenant que nous ne sommes plus seuls et que nous avons du support pour dire que les personnes qui sont très handicapées sérieusement ont le droit de ne pas être abusées. Et ce n'est pas nécessaire d'être un professionnel pour constater ce qui doit être fait. Je suis âgée de 60 ans et j'espère de tout mon cœur ne pas avoir à revivre une situation similaire. Mais si cela devait arriver, je livrerais toute une bataille...

conclusion que la promotion active de « l'advocacy » est l'une des meilleures façons de s'assurer que soient protégés les droits des populations vulnérables. D'ailleurs, les « advocates » sont reconnus à travers le Canada non seulement comme utiles mais aussi comme des partenaires indispensables de nos systèmes de service sociaux et de santé.

Il est triste de constater que la réaction de l'institution face à cette situation a été d'essayer de discréditer la réputation de La Fondation Lise T. et de cacher ses propres failles en retenant de l'information publique et en limitant les droits de ses usagers et usagères à un système « d'advocacy » efficace.

En tant que société, nous devrions lui être reconnaissants d'avoir eu le courage d'exposer ces situations sur la place publique.

Par son travail auprès des personnes handicapées, des jeunes sans-abri, des pauvres et des aînés, le Regroupement de Montréal pour la formation à la défense des droits de la personne est venu à la

## La Fondation Lise T. a toujours accompli un travail sans reproche

TIMOTHY ALAN STANTON

L'auteur est assistant-professeur à l'Université McGill.

Monsieur Masson, Les récents articles de La Presse sur l'hôpital Saint-Charles-Borromée illustrent très bien la situation alarmante dans laquelle vivent les personnes ayant des limitations très sévères, non seulement à l'hôpital Saint-Charles-Borromée mais aussi ailleurs à travers le Québec.

D'autre part, je suis profondément troublé par les propos de monsieur Serge Pépin, le préposé aux bénéficiaires dont vous avez publié la lettre (mercredi 11 janvier), ainsi que par les déclarations publiques de la directrice générale de l'hôpital, madame Marie-Joséphine Farizy-Chaussé concernant le travail de La Fondation Lise T.

En tant que directeur d'un projet de formation sur « l'advocacy » (L'appropriation de l'exercice des droits des personnes lourdement handicapées par la promotion active d'un programme d'advocacy) par l'entremise du Regroupement de Montréal pour la formation à la défense des droits de la personne (Montreal Consortium for Human Rights Advocacy Training), j'ai eu l'occasion de travailler étroitement en collaboration avec La Fondation Lise T.

Je suis au courant des multiples énergies déployées par cet organisme afin d'améliorer le sort de ces personnes vulnérables et j'ai maintes fois été impressionné par l'excellence de son travail à l'hôpital Saint-Charles-Borromée. Ce sont des « advocates » — « défenseurs de droits » — consciencieux, engagés et avertis pour cette population extrêmement vulnérable.

**Il est malheureux que l'hôpital Saint-Charles-Borromée ait eu le réflexe de tenter de cacher « ses propres failles » !**

Qui plus est, l'accumulation du fardeau de la preuve concernant cette institution — i.e. le rapport du Conseil canadien d'agrément des établissements de santé (CCAES, 1993) et le rapport de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ, 1993) — confirme les observations de La Fondation Lise T.

## Une situation qui n'est pas unique

MICHELINE LYNCH

Monsieur André Noël, À titre d'ex-ombudsman du centre hospitalier régional de Lanaudière de Joliette, je vous félicite du contenu des articles que vous avez publiés traitant de différentes situations vécues par des personnes vivant au centre hospitalier Saint-Charles-Borromée.

Dans le cadre du travail d'ombudsman il m'a été donné, tout comme à vous, d'avoir à effectuer différentes enquêtes de fond quant à la conduite inacceptable d'employés et de cadres à l'endroit des usagers. Je suis à même de saisir certaines des difficultés que vous avez dû rencontrer, lors de votre démarche d'enquête.

En effet, l'expérience que j'ai acquise sur le terrain d'un centre hospitalier offrant également des services d'hébergement me permet de réaliser à quel point il est difficile d'effectuer des recherches

pour permettre à « la vérité » de s'exprimer. De nombreuses embûches se dressent constamment. Je sais également qu'il est difficile de faire accepter à des personnes en autorité que la parole de personnes vulnérables, démunies, handicapées, mérite d'être entendue. La protection du statu quo, le désir d'éviter toutes formes de vagues, l'ampleur des faits mis au grand jour et le peu de moyens pour apporter des correctifs, sont souvent ce qui fait préférer le silence. La détresse de ces personnes est alors laissée pour compte. Ces dernières ayant peu de moyens pour dénoncer et ayant une peur légitime des représailles, préfèrent se taire au risque de laisser l'inacceptable prendre le dessus.

Je ne puis que souhaiter qu'un dossier de qualité comme le vôtre ait des effets sur la qualité de vie de l'ensemble des milieux d'hébergement du Québec. Nous sommes nombreux à savoir que les situations que vous avez décrites sont

réelles et présentes dans plusieurs de ces milieux. Nous savons également que peu, très peu d'actions visant l'implantation de correctifs adéquats et durables sont tentées. La nomination d'un enquêteur ad hoc et la présentation de recommandations également ad hoc sont depuis de nombreuses années les seuls effets produits par des dénominations aussi importantes que celles que vous faites. Rien dans l'amélioration de recours indépendants et exécutoires n'a encore vu le jour. Rien quant à la protection de représailles envers les personnes qui osent dénoncer de telles situations n'est également présent.

Au nom de l'ensemble des personnes vulnérables que je connais et en mon nom, soit celle d'une personne qui a travaillé avec et pour ces personnes en vue d'obtenir des correctifs aux différentes situations inadmissibles qu'elles vivent en institution, je vous remercie de votre démarche. Je souhaite que vous nous livriez la suite qui sera apportée à vos articles.



Lysiane Gagnon

## Rue de l'encre

Un second mariage, c'est le triomphe de l'espoir sur l'expérience... Dixit Samuel Johnson, l'un des plus fins esprits d'Angleterre, qui fut aussi l'auteur du premier dictionnaire de la langue anglaise.

Comme en toute chose, on y perd à la traduction. « The triumph of hope over experience » sonne plus élégant. Mais l'aphorisme, 250 ans après sa création, reste d'actualité !

En visitant, lors d'un récent séjour à Londres, la maison du célèbre Dr Johnson, transformée en un charmant petit musée, j'y ai trouvé d'autres maximes tout aussi impérissables. En voici quelques-unes, avec mes excuses pour la traduction-maison.

Tout homme devrait garder ses amitiés en état de réparation perpétuelle. « A man should keep his friendships in constant repair ».

Il importe de savoir non pas comment l'on meurt, mais comment l'on vit. L'acte de mourir n'a pas d'importance, cela dure si peu de temps. « It matters not how a man dies but how he lives. The act of dying is not of importance, it lasts so short a time ».

Quiconque est lassé de Londres est lassé de la vie. « When a man is tired of London, he is tired of life ».

On a pu observer que ceux qui parlent le plus fort en faveur de la liberté ne sont pas ceux qui l'accordent le plus libéralement. « It has been observed that they who most loudly clamour for liberty do not most liberally grant it ».

Tout chagrin inutile est futile et par conséquent ne sera pas longtemps nourri par un esprit équilibré. « All unnecessary grief is unwise and therefore will not be long retained by a sound mind ».

La critique est une opération par laquelle on peut devenir important et redouté à très peu de frais. « Criticism is a study by which men grow important and formidable at very small expense ».

Je préfère être attaqué qu'oublié. « I would rather be attacked than unnoticed ».

Le vin est une boisson de garçons ; le porto est la boisson des hommes. Mais quiconque veut être un héros doit boire du brandy. « Claret is liquor for boys, port is liquor for men. But anyone who aspires to be a hero must drink brandy » (Les Anglais appellent « claret » les vins de Bordeaux dont ils sont particulièrement amateurs.)

Il y a des gens que l'on aimerait fort bien laisser tomber, mais dont on ne supporterait pas qu'ils nous laissent tomber. « There are people whom one should like very well to drop but would not wish to be dropped by » (Le lecteur aura noté au passage que j'ai sorti des boules à mites un assez joli imparfait du subjonctif en l'honneur du Dr Johnson).

\*\*\*

La maison du Dr Johnson est tout près de Fleet Street, la fameuse rue dite « de l'encre » — Ink street — qui fut pendant cinq cents ans le centre de la prodigieuse tradition du journalisme britannique. (Encore aujourd'hui, Londres a onze quotidiens !)

L'étroite maison de briques rouges, où Samuel Johnson habita de 1748 à 1759, donne sur Gough Square (prononcer Goff), une ravissante petite place rectangulaire, discrète oasis dans un quartier affairé. L'on y entre sous le regard attentif d'une petite dame-souris à cheveux gris qui en est la curatrice et l'ange gardien.

Au rez-de-chaussée, il y a la première édition du premier dictionnaire de cette langue qui allait devenir, deux cents ans plus tard, la langue de communication de la communauté internationale. Johnson l'a fait tout seul, avec l'aide épisodique de six assistants. Les entrées y sont remarquablement détaillées, avec moult exemples et la description soignée des divers sens et nuances du mot.

Ce dictionnaire, ses pages jaunies à peine protégées par un mince papier de soie, est un imposant volume. Déjà, la langue était formée à peu près telle qu'on la parle aujourd'hui, et possédait un vocabulaire d'une étendue exceptionnelle. En fait, l'anglais reste la langue qui possède le vocabulaire le plus considérable.

Quatre étages plus haut, on peut voir, dans la pièce aménagée au grenier, la salle de travail où Samuel Johnson et ses assistants colligeaient les données, debout autour d'une table de bois rectangulaire. La pièce est étonnamment petite, compte tenu de l'ampleur surhumaine de l'ouvrage ; les murs passés à la chaux sont dépouillés, les meubles austères. On s'arrête, on rêve. Tout ce travail, toute cette patience... Ce qu'il faut aimer une langue pour la recenser de la sorte ! Et quelle différence avec les séances paresseuses des Immortels à l'Académie française, jaloux gardiens de la langue soutenue par une armada d'assistants !

C'est, au contraire, tout naturellement que la langue anglaise s'est développée, sans règles fixes, en multipliant les emprunts et en les intégrant aussitôt, sans discussion, simplement par l'usage, dans la vaste matrice formée par le saxon et le normand (c'est-à-dire le français, qui fut un temps la langue de la Cour d'Angleterre).

\*\*\*

Le Dr Johnson était un bourreau du travail mais un joyeux drille aussi. Lui et son copain James Boswell — qui tint fidèlement un journal relatant leurs voyages et leurs frasques, de même que les bons mots de son inénarrable ami — avaient coutume d'aller prendre un pot au Old Cheshire Cheese Pub, sis à quelques pas de là, dans la mince ruelle du Wine Office Court.

Le pub actuel date de 1667 ; il fut reconstruit l'année suivant le terrible incendie qui en quatre jours ravagea le centre historique de Londres. Certaines salles du pub sont installées dans la crypte d'un ancien monastère du 14<sup>e</sup> siècle.

Le Old Cheshire, comme le Procope à Paris, était un rendez-vous d'écrivains où se pointaient parfois des confrères étrangers — ainsi un certain François Marie Arouet, dit Voltaire.

En sortant du Old Cheshire, on tourne à gauche et c'est Fleet street. La désolation. Les immenses vaisseaux qui naguère portaient les grands journaux londoniens sont vides, ou recyclés en succursales bancaires. Les journaux ont tout déménagé, sauf l'agence Reuters, dans un « no man's land » au bord de la Tamise, à des lieues de l'activité urbaine.

« Tous partis, l'un après l'autre ! », chuchote l'ange gardien de la maison du Dr Johnson. « Même le Times ! Qui aurait cru que le Times s'en irait ? »

Comme on est tout près du Palais de justice et des Inns of Court qui régissent l'accès au Barreau, les avocats ont remplacé les journalistes au El Vino's Wine bar, un « wine bar » qui a plutôt l'allure d'un pub — bois foncé et bancs de cuir s'estompant dans la pénombre enfumée, là où flotte toujours l'ombre de Samuel Johnson et des milliers d'artisans qui pendant cinq cents ans écrivirent et imprimèrent, en lettres de plomb, les innombrables mots de son magnifique dictionnaire.



## L'EXPRESS INTERNATIONAL

### CANADA-RUSSIE

#### Chrétien critique la Russie

■ Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré hier qu'il était mécontent de la façon dont la Russie réagissait à la crise tchétchène. M. Chrétien a même laissé entendre que le président russe Boris Eltsine pourrait ne pas effectuer une visite au Canada prévue en mars. « Il doit venir en mars, a-t-il dit lors d'une conférence de presse. Mais cela peut changer. » A propos de la guerre en Tchétchénie, le premier ministre a ajouté : « Nous sommes très mécontents de ce qui se passe dans son pays (la Russie) actuellement. » Il a indiqué que le Canada avait fait part à Moscou de « sa préoccupation » sur la façon dont la guerre est conduite. Le conflit nuit aux relations entre le Canada et la Russie, a déclaré M. Chrétien. Mais, a-t-il répété, la solution est du ressort de la Russie.

d'après PC et AFP

### BOSNIE

#### Reprise des combats

■ Après trois semaines de calme relatif en Bosnie, l'ONU a signalé hier une reprise des combats autour de Bihac et la présence de soldats de l'armée gouvernementale dans une zone délimitée près de Sarajevo. Ce qui fragilise le cessez-le-feu entré en vigueur le 24 décembre, une semaine avant l'accord de cessation des hostilités pour quatre mois. Selon le commandant Hervé Gourmelon, porte-parole des Nations unies à Sarajevo, les forces gouvernementales ont lancé dans la journée d'hier une nouvelle offensive au sud-est de la ville de Bihac (nord-ouest de la Bosnie). Les observateurs de l'ONU ont compté 20 explosions d'obus et signalé des tirs d'armes légères. Dans la matinée un autre porte-parole de la FORPRONU, le commandant Koos Sol, avait par ailleurs annoncé une reprise des pilonnages autour de la ville assiégée de Velika Kladusa, au nord de Bihac — en dépit d'un cessez-le-feu local conclu dimanche soir.

d'après Reuter et AP

### ISRAËL

#### Meurtre d'un Palestinien

■ Un vigile israélien, travaillant pour le compte d'une société privée, a ouvert le feu sur deux livreurs palestiniens qui déchargeaient des pommes de terre, tuant le premier et blessant le second, hier à Jérusalem. La fusillade a eu lieu devant l'école religieuse Or-Barouch, dans l'ouest de Jérusalem. Le meurtrier, un juif d'origine russe disposant d'un permis de port d'arme, a été interpellé et interrogé par la police. Selon la radio israélienne, il aurait ouvert le feu dans un accès de panique après avoir vu entrer les deux jeunes Arabes dans ce quartier essentiellement juif. Les autorités israéliennes ont mis en garde la population contre les risques d'attentat destiné à faire échouer les accords de paix israélo-palestinien.

d'après AFP

### SOMMET

#### Eltsine invite Clinton

■ Le président russe Boris Eltsine a invité son homologue américain Bill Clinton à un sommet en mai à Moscou, a annoncé hier le ministre russe des Affaires étrangères, cité par l'agence ITAR-TASS. Le chef de la diplomatie russe Andreï Kozyrev avait annoncé hier, à son départ de Moscou pour des entretiens aujourd'hui et demain à Genève avec le secrétaire d'État américain Warren Christopher, l'existence d'un message adressé par M. Eltsine à M. Clinton, mais sans en préciser le contenu. Une discussion sur le sommet russo-américain aura lieu au cours des entretiens Kozyrev-Christopher, qui interviennent en pleine guerre entre les forces russes et indépendantistes de la république caucasienne russe de Tchétchénie, a précisé un haut responsable du ministère, cité par l'agence. « Il y a une invitation et il existe une intention de la part de M. Clinton de se rendre à Moscou à cette période-là (en mai) », a précisé le responsable, qui a requis l'anonymat.

d'après AFP

### LIBERIA

#### Retour au calme à Monrovia

■ La situation dans la capitale libérienne Monrovia est redevenue calme hier après-midi après que la Force africaine déployée dans le pays (ECOMOG) eut dans la matinée tiré sur des manifestants faisant au moins un blessé. Comme d'habitude, le couvre-feu est entré en vigueur à 19 h locales mais la plupart des boutiques avaient déjà fermé leurs portes dans le courant de la journée. En milieu de matinée, des milliers de personnes étaient descendues dans les rues pour exiger des chefs de factions qu'ils mettent fin à la guerre civile qui, en cinq ans, a fait plus de 150 000 morts, en majorité des civils. Des barrages de pneus enflammés avaient été installés sur un pont de la ville. Des soldats de l'ECOMOG ont alors interrompu la circulation et dispersé les manifestants à l'aide de gaz lacrymogènes.

d'après AFP

# Le premier ministre Tchernomyrdine propose une négociation Moscou-Grozny

d'après Reuter et AFP

MOSCOU

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a proposé hier aux indépendantistes tchétchènes d'entamer immédiatement des négociations assorties d'un cessez-le-feu, sans faire de concession sur l'appartenance de la Tchétchénie à la Fédération de Russie, mais en des termes qui marquent un assouplissement de la position de Moscou.

Cette offre est faite alors que la capitale tchétchène Grozny, sous le feu incessant de l'artillerie russe depuis cinq jours, est en ruines. Or Moscou a besoin d'une victoire militaire et il est très peu probable que les combats s'arrêtent avant que les forces russes ne se soient emparées du palais présidentiel.

Les négociations, a noté M. Tchernomyrdine dans une allocution télévisée, devront porter sur un moratoire sur l'utilisation des armes lourdes et sur la création de zones « à l'intérieur desquelles, sous la garantie des anciens, des personnes jouissant d'une autorité morale, il sera nécessaire de commencer le processus du dépôt et du rachat des armes à feu ».

M. Tchernomyrdine a promis que le début des négociations « avec toutes les parties et forces intéressées » s'accompagnerait d'un cessez-le-feu. Il a affirmé : « Notre objectif principal aujourd'hui, c'est de stopper l'effusion de sang. »

Une délégation du gouvernement tchétchène, qui se dit mandatée par le président tchétchène Djokhar Douaïev, était hier à Moscou pour discuter avec le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine.

« Nous sommes mandatés par M. Douaïev pour discuter d'un cessez-le-feu (en Tchétchénie). L'obtention d'un cessez-le-feu est une condition essentielle préalable à tout accord politique, avant de discuter d'un accord plus général et à long terme », a déclaré peu avant le discours de M. Tchernomyrdine, le ministre tchétchène de l'Économie Teimouraz Aboubakarov.

L'offre lancée hier par le chef du gouvernement, chargé au début du mois de négocier avec le pouvoir indépendantiste par Boris Eltsine, est la première véritable offre de pourparlers.

M. Tchernomyrdine continue toutefois à utiliser le terme de « dirigeants des groupes armés illégaux », reprenant ainsi la phraséologie utilisée à Moscou depuis le début de la crise tchétchène.

Par delà les négociations immédiates, M. Tchernomyrdine a évoqué également l'avenir que voit Moscou pour la Tchétchénie : il s'est prononcé ainsi pour des consultations très larges en Tchétchénie afin de mettre en place un gouvernement de transition.

Une fois élu ce nouveau gouvernement, a-t-il ajouté, « on pourra discuter le statut de la république au sein de la fédération et le partage des pouvoirs entre la république et le centre ».

Dès que ce sera possible, des élections libres permettraient aux Tchétchènes de choisir directement leurs dirigeants, a poursuivi M. Tchernomyrdine. Le chef du « gouvernement de renaissance nationale » mis en place par Moscou, Salambek Khadjiev, s'est



PHOTO Reuter

Un combattant tchétchène, équipé d'un puissant fusil mitrailleur, s'amène au front dans la zone centrale des combats à Grozny, la capitale.

prononcé hier pour un référendum.

Mais la constitution russe ne prévoit pas la possibilité pour un des « sujets » (territoires) de la fédération de faire sécession et Moscou refuse donc toute idée de référendum sur l'indépendance.

Lors de sa dernière intervention en public, la semaine dernière, le général Douaïev avait déclaré qu'il était prêt à discuter de tout, y compris du statut de la Tchétchénie.

Sur le terrain, les indépendantistes tchétchènes résistaient toujours hier tant à Grozny qu'en d'autres points de Tchétchénie, où des combats ont été signalés à Bamout. Signe de l'inquiétude que suscite le conflit tchétchène au plus haut niveau, Boris Eltsine, a renoncé à se rendre à Davos où doit avoir lieu la

réunion annuelle du Forum économique mondial du 26 au 31 janvier.

Des tirs nourris ont retenti dans le secteur de la gare de Grozny. Dans l'ouest de la ville, une épaisse fumée noire s'élevait d'une raffinerie de pétrole. Mais dans l'ensemble, à la mi-journée, les tirs ont diminué d'intensité. De manière générale, les tirs russes s'orientent peu à peu vers le sud de la ville.

Les Russes attendent, semble-t-il, des renforts. Dès la nuit de dimanche à hier, une colonne forte de 88 véhicules militaires, de 12 véhicules blindés et de 13 véhicules blindés de transport de troupes, partie de la région d'Ingouchie (ouest de la Tchétchénie), était signalée faisant route vers Grozny.

# Une flambée de violence secoue l'Algérie malgré « l'offre de paix » venue de Rome

d'après AFP

ALGER

L'assassinat d'un membre du Conseil national de transition (CNT, à caractère législatif), dimanche à Alger, illustre la recrudescence des attentats et des accrochages au moment où une partie de l'opposition et les islamistes tentent de forcer le pouvoir au dialogue.

Falah Nour, 65 ans, a été tué par un groupe armé à Kouba (banlieue d'Alger), selon les services de sécurité, au moment où le Groupe islamique armé (GIA) annonçait être prêt, sous conditions, à « arrêter la guerre » dans un communiqué dont l'authenticité reste à confirmer.

Cet assassinat intervient après la présentation vendredi à Rome, après cinq jours de négociations, d'une offre de négociations au pouvoir par le Front islamique du salut (FIS — dissous) et une large partie de l'opposition.

La veille, six militants du Front de

libération national (FLN, ex-parti unique) avaient été assassinés près de Relizane (ouest), une tuerie attribuée par les services de sécurité aux islamistes armés.

Le FLN a signé la plateforme de Rome avec notamment le FIS et le Front des forces socialistes (FFS).

#### Menace de « chaos total »

Hier, le chef de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, a affirmé au quotidien *El Pais* que l'Algérie « sombrera dans le chaos total et la guerre civile ouverte » si le pouvoir n'accepte pas cet accord.

Alors que ces partis se concertaient avec pour objectif prioritaire, selon eux, d'arrêter « l'effusion de sang », les attentats et les accrochages se sont multipliés, selon les bilans partiels disponibles à Alger.

Mardi dernier, dans la région de Batna (est), onze personnes étaient tuées dans un attentat contre un autobus, quelques heures après le mitraillage d'une foule sortant d'une mosquée,

qui avait fait quatre morts. Ces deux attentats ont été officiellement attribués à des islamistes armés.

Ces derniers jours, les affrontements entre groupes islamistes et forces de sécurité n'ont connu aucune trêve. Des commandos islamistes ont poursuivi leurs assassinats, notamment de policiers.

De leur côté, les forces de sécurité ont tué mardi dernier le chef des groupes armés islamistes de M'sila (240 km au sud-est d'Alger) et cinq de ses hommes. Le même jour, une autre opération a fait sept morts dans la banlieue d'Alger.

Depuis le début de l'année, soixante-dix-huit islamistes armés ont été tués, selon un décompte établi à partir des communiqués officiels.

De plus, dix-neuf enfants, âgés de 7 à 17 ans, ont été assassinés en Algérie en 18 mois par des groupes islamistes armés, rapportait hier le quotidien indépendant *Le Matin*.

Parmi les victimes figurent huit adolescentes, tuées pour avoir refusé de

porter le « hidjab » (voile islamique) ou le « zaaoud El-moutaa » (mariage de complaisance) avec des chefs de groupes armés, précise le journal. En outre, quarante-quatre enfants ont été blessés dans des attentats attribués à ces groupes, ajoute-t-il.

Par ailleurs, le président Liamine Zéroual a reçu hier des ambassadeurs et des consuls algériens accrédités dans certaines capitales occidentales, a annoncé la télévision, sans préciser de quels pays il s'agissait. Le chef de l'État a demandé aux représentants diplomatiques « d'expliquer la démarche de l'État algérien dans l'étape actuelle », les appelant à « faire des efforts et à prendre des initiatives », a précisé la télévision.

La presse algérienne a critiqué à plusieurs reprises les représentations diplomatiques de son pays accusées de « mollesse » par rapport aux représentants à l'étranger du Front islamique du salut (FIS — dissous), notamment Anwar Haddam à Washington et Rabah Kébir à Bonn.

## ► REPÈRES □ Algérie

# Rome accentue l'isolement du régime

JOONEED KHAN

■ La plate-forme commune adoptée à Rome la semaine dernière par la classe politique algérienne et offrant au régime d'Alger un plan de concertation en vue d'arrêter les massacres et de remettre le pays sur la voie démocratique a plusieurs mérites, dont le plus crucial est de rappeler l'isolement d'un pouvoir militaire qui s'est drapé dans une croisade anti-islamiste pour s'ériger en rempart de la démocratie, et voiler ainsi sa propre illégitimité.

C'est que le battage général présentant les islamistes comme un bloc monolithique farouchement opposé à LA paix au Moyen-Orient, à LA démocratie et AUX droits et libertés en Algérie et ailleurs, étayé par un amoncellement de 30 000 cadavres en Algérie depuis trois ans, tendait à faire oublier l'essentiel : c'est une caste anti-démocratique, ayant confisqué la Révolution de 1962 et en butte à la contestation des les « Printemps berbères » des années 1970, qui annula les premières législatives pluralistes de 1991

et s'empara des pleins pouvoirs en janvier 1992, ostensiblement pour protéger l'Algérie contre « le totalitarisme intégriste ».

C'était comme le coup d'État de septembre 1991 en Haïti, où les militaires, financés par les grandes familles, parlèrent d'une « rectification démocratique » et de la nécessité de « protéger le pays contre les intégristes violents du mouvement Lavalas et la folie du président Jean-Bertrand Aristide », décrit du coup comme « un nouveau Khomeiny doublé d'un Pol Pot ».

La différence, c'est que ni le Front islamique du salut (FIS) ni les fronts non islamistes (Front de libération nationale-FLN, et Front des forces socialistes-FFS), qui totalisèrent ensemble plus de 80 p. cent des suffrages après le 1er tour des législatives en Algérie, n'eurent le temps d'exercer le pouvoir alors que le père Aristide fut président durant sept mois avant d'être renversé.

En outre, le pouvoir algérien, pourtant monocolore FLN dès 1962, jouissait d'une

image progressiste pour son combat anti-colonial récent, alors que le système militaire-macoute en Haïti incarnait pour beaucoup un pouvoir *satanique* inféodé à l'empire américain.

Jouant sur ce préjugé favorable, le régime d'Alger, baptisé « la Mafia politico-financière » par les Algériens eux-mêmes — quoique l'expression oublie l'importante dimension militaire du régime — est cependant allé d'échec en échec depuis trois ans, tiraillé entre des tendances « dialoguiste » et « éradicatrice », usant son crédit politique, proposant des « dialogues » boycottés par une classe politique méfiante, annonçant des calendriers vite oubliés de retour au processus démocratique, mais engagé toujours dans une répression sans merci documentée et dénoncée par la Ligue pour la défense des droits de l'Homme d'Algérie, mais aussi par Amnesty internationale et Human Rights Watch, entre autres.

La question maintenant est de savoir si le régime peut s'amener à dire oui à la plate-

forme commune de Rome. Il a démontré son incapacité à rassembler les Algériens, alors que, théocrates et laïcs, et arabophones, berbérophones et francophones confondus, la classe politique a prouvé qu'elle pouvait se parler, négocier ferme et en arriver à un consensus qui exalte la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le pluralisme, la démocratie. La conversion des durs tel le Groupe islamique armé (GIA) au pluralisme politique (et culturel, car il y va de l'identité berbère aussi) reste à tester, mais, comme l'écrit l'envoyée de *Libération* à Rome, « l'opposition a prouvé qu'un dialogue, même difficile, était possible avec les islamistes » pratiquant, comme en Algérie, une « théologie de libération » mobilisant les exclus.

Jusqu'ici le régime n'a émis que des propos négatifs. La réunion de Rome était qualifiée d'« ingérence étrangère » dans les médias, portés de plus en plus à donner les versions officielles sans critiques ni enquêtes. Le ministre de l'Intérieur, fonçant avec le projet d'élection présidentiel-

le du régime, s'attaquait aux participants du colloque. Le régime convoquait ses ambassadeurs en poste en Occident pour « redynamiser la diplomatie algérienne » après Rome. Et, à la veille de la signature de la plate-forme, six militants du FLN étaient assassinés à Relizane, dans un attentat attribué par le pouvoir aux islamistes.

Alger doit toutefois composer avec ses partenaires économiques et bailleurs de fonds. Après le détournement du Boeing d'Air France, le ministre français des Affaires étrangères appelait à un « dialogue démocratique » en Algérie, précisant que « le message s'adresse aussi à ceux qui n'en tiennent que pour la répression, le tout sécuritaire ». Manuel Marin, commissaire européen pour la Méditerranée, déplorait, lui, n'avoir « rien fait pour empêcher l'interruption des élections en Algérie », estimant que le seul recours restait la négociation avec « l'aile modérée du FIS ». La plate-forme de Rome est, dans ce contexte, un important jalon.




**MARCHANDISES ET SERVICES**

**225** BOIS DE FOYER

**57 TRANSPORT, DEMOUMENT**  
bas prix, ACE. Déménagement, contrôle, longue distance. Estimation gratuite. Roger 939-1333.  
bas prix, Real D. déménagement, assure. V. 867-6354.  
7-8330, 254-3639  
BASIC PRIZ; Heure ou contrat.  
JOUX, JONCHET, Jean, 598-1761  
ALGÈRES/HUÏ CHËT LE Prix Col  
pample Inc. François 895-6062.

**60 PROFESSIONNELLS**  
INVORCE à l'amiable 5953 Incluant  
d'ère et avocate, 729-4331

**64 TRAITEMENT/TEXTES  
TRAVAIL BUREAU**  
NJOU, WordPerfect s.1, rapports  
v., corrections. 351-7605

**65 PRÉPARATION  
DE C.V.**  
Ad. 1 ConseilPro / 499-9416  
éducation professionnelle de  
CURRICULUM express et autres  
documents. 448-7643 7 jours/se

**68 SERVICES DIVERS**

**\$ \$ \$ \$**

**LOTTERIE**

Liste de toutes les combinaisons gagnantes de la 43.  
141 depuis le début 12-06-82 et le 31-12-94.

Pour information complète, faites parvenir vos noms, adresse à :

**ROCCOM**  
C.P. 280  
Longueuil (Québec)  
J4K 4X3

MT1818801-R 263

**\$ \$ \$ \$**

---

**EMPLOI**

annonces sont ouverts  
mmes et aux hommes)

**306 SANTÉ, SERVICE**

[illegible]

recommandant tout à ses connaissances, éviter d'attirer l'attention sur elle ou sur eux. Ils ont une conduite morale et des auteurs bien conçus, mais leur enseignement est réservé à celles qui ont la vertu : abandon, vie simple. Mme Jasmin recommande un roman de Stael, Corinne ou l'Italie, par Mary Wood-Allen, Ce roman a pour l'Angleterre.

age et gaie. Conduits  
et sois orgueilleuse  
petit, tu entres dans  
sais assez forte et pru-  
es genres d'émotions  
des coeurs de jeunes  
paration. En un mo-  
es conseils sont plus

années trente, elle  
aussi bien féminines  
raignant qu'en An-  
se laisse entraîner  
cipes moraux diffé-  
se défendire feroce-  
et lui rappelle que  
ou trésor à emporter  
menstruation n'est  
mille. Entre mère et  
ent et avec un cer-  
un fait naturel de  
ou d'une souillure.

Jasmin  
de flamme  
de Colette Beauchamp  
Boréal, 1992



# POLITIQUE

## Le plan d'Ottawa « fera porter l'odieux des coupures aux provinces », selon le Bloc

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

■ S'il ampute, dans son budget du mois prochain, les sommes qu'il alloue aux provinces pour les programmes sociaux, le gouvernement Chrétien créera une crise budgétaire dans certaines d'entre elles, notamment au Québec, et leur « fera porter l'odieux des coupures » dans ces programmes.

C'est ce qu'a déclaré hier le critique financier du Bloc québécois, Yvan Loubier, qui a aussi affirmé qu'à cause du dérapage financier amplifié par certains journaux américains, « un vent de panique » souffle sur Ottawa, « comme après l'échec de Meech ».

« Le gouvernement fédéral ne sait plus quoi faire avec les finances publiques et se contente de l'avis inefficace des grands mandarins de l'État. D'un autre côté, il y a tout le débat constitutionnel ».

« A cause du désarroi qui s'installe dans l'appareil bureaucratique, on n'arrive pas à prendre les décisions qui s'imposent pour imprégner une vraie direction aux finances publiques canadiennes ».

et retrouver la confiance des milieux internationaux.

Puisque la réforme des problèmes sociaux n'est pas populaire, ajoute M. Loubier, le gouvernement fédéral aurait décidé de réduire de 15 à 20 p. cent le budget qu'il alloue à la santé, l'éducation et l'aide sociale et de transférer le reste aux provinces en leur laissant la tâche de s'ajuster.

« Est-ce un cadeau pour le Québec ? », demande le député québécois, expliquant qu'une telle mesure ne donnerait pas plus d'autonomie aux provinces mais les obligerait à adopter un plan budgétaire de redressement « que le fédéral aurait du s'imposer lui-même ». Selon lui, les commissions fédérales des dernières années ont représenté un manque à gagner de 4 à 5 milliards pour le Québec.

« Ce n'est pas en donnant des coups de pied au derrière des provinces qu'on arrive à faire fonctionner une fédération », poursuit M. Loubier, qui demande au gouvernement de mettre fin à son gaspillage, d'obliger chacun à payer sa juste part d'impôts, d'empêcher l'évasion vers les paradis fiscaux, etc.

## « Ma démarche n'est pas politique, mais sociale »

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ Ok les 100 Watts, tenez-vous le pour dit : Marc-André Coallier n'entend pas se lancer en politique !

Sa décision de présider la commission itinérante des jeunes sur le projet souverainiste est « davantage un geste social que politique » estime l'animateur.

« Dans les dernières années j'ai voté « Vert » au fédéral, pour moi il n'y a pas assez de choix en politique, j'ai déjà été Rhinocéros », de soutenir la coqueluche des adolescents, dans une entrevue accordée à La Presse hier.

Vendredi dernier le gouvernement Parizeau annonçait que Marc-André Coallier avait accepté de présider la commission destinée aux jeunes — une prise importante pour le gouvernement compte tenu de la notoriété certaine de l'animateur.

Les co-présidents de la commission seront la comédienne Audrey Benoit et Jean François Simard, ancien président de l'association des jeunes libéraux fédéraux au moment des secousses de la Commission Bélanger-Campeau et du rapport Allaire.

La première, conjointe de Paul Piché et qui joue dans la série Miséricorde, a pris fait et cause pour la souveraineté. M. Simard est étudiant au doctorat, en sociologie, à l'Université Laval.

Sa première entrevue télévisée, Marc-André Coallier la donnera... à papa. Il sera des invités de Ad Lib, demain le 18 janvier. C'est d'ailleurs Jean-Pierre Coallier qui l'avait prévenu que le gouvernement Parizeau chercherait à le rejoindre pour participer aux commissions sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

« Je lui ai demandé : « Est-ce que je devrais », il m'a dit, « si c'est politique tu ne devrais pas, Burger King (pour qui il fait des publicités) ne sera pas content ».

« C'est-tu politique ou pas ? » de demander le fils.

— Selon moi cela ne l'est pas, c'est un débat social.

« Si tu me dis que c'est correct papa, je vais leur parler » de raconter, amusé, le jeune animateur.

Après avoir pris contact avec l'entourage de Jacques Parizeau, la décision fut prise rapidement : « Ils te rendent cela tellement intéressant que tu ne peux pas refuser » résume-t-il.

Comme beaucoup de Québécois de son âge, M. Coallier affi-



Sa première entrevue télévisée, Marc-André Coallier la donnera... à papa. Il sera des invités de Ad Lib, demain. C'est d'ailleurs Jean-Pierre Coallier qui l'avait prévenu que le gouvernement Parizeau chercherait à le rejoindre pour participer aux commissions sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

che une dose de cynisme face aux politiciens. « Ce qui élit les parti politiques c'est la mode, les gens voulaient changer et le Parti québécois est revenu au pouvoir. Pour combien de temps on ne le sait pas... » rappelle-t-il.

« Je me demande si j'ai bien fait, je suis un novice là-dedans, et les gens auront droit à des commissions jeunesse animées comme s'il s'agissait d'un show de télévision », de lancer M. Coallier.

« Si je vois que cela devient trop politique, qu'on se garroche

des roches, je vais arranger cela à ma façon, je vais être l'arbitre, faire comme Claire Lamarche dans ses shows ».

« Ce n'est pas dans ces commissions qu'on va savoir si Marc-André Coallier est souverainiste ou fédéraliste, je ne vais pas la pour cela » dira-t-il.

Les gens, et les jeunes se désintéressent de la politique « parce qu'ils n'ont pas l'impression que leur participation est importante » estime-t-il. Pendant six ans le Club des 100 watts a été une émission très populaire jus-

tement parce qu'il passait ce messages au jeunes ; vous avez une place et un rôle à jouer dans la société, de résumer l'animateur.

Ce dernier reconnaît avoir été un peu surpris des réactions suscitées par sa décision. « Il y en a eu beaucoup de positives, et beaucoup de négatives. Des gens ont même téléphoné à mon commanditaire, Burger King, ce que je faisais en politique ! ». Il avait touché un mot à Burger King (surtout à son agence de publicité Marketel) de ses intentions, et on ne lui avait pas mis de bâtons dans les roues toutes-fois.

« Ma démarche n'est pas politique, mais sociale. Il se passe quelque chose d'important en 1995, tout le monde va aller voter. Si on a des questions, posons-les tout de suite » lance-t-il.

Si cela ne vaut pas la peine, je vais simplement me rendre compte en mars que j'ai investi du temps pour rien... » résume-t-il.

Sans détour, il affirme même participer à l'exercice pour se décider lui-même quant aux enjeux.

« Depuis le temps que je vote, autant au fédéral qu'au provincial j'ai toujours l'impression de voter pour rien, il n'y a rien qui change, on est toujours dans le même débat, les mêmes questions. Si on veut faire le ménage à un moment donné, il faut passer par là. Cela fait 300 ans que le peuple québécois se bat pour les mêmes affaires, qu'on soit fédéraliste ou souverainiste, ce n'est pas là l'important », lance-t-il.

« Si les jeunes de 18-35 ans voient que je préside la commission, ils vont voir que tout le monde peut y aller donner son opinion. On va là pour écouter les gens, pas pour faire de la propagande » insiste-t-il souhaitant vivement que les fédéralistes viendront s'y faire entendre.

Et pour peu que l'exercice dérape vers la promotion d'une thèse, l'animateur se promet bien de le déclarer tout haut.

« Le problème est là, les gens voient ces commissions comme un appui à la souveraineté. Je ne vois rien de cela ; on vient d'élire un gouvernement, qui nous a envoyé un message dans tous les foyers, l'avant projet de loi sur la souveraineté. Vaut-mieux en débattre tout de suite, les gens vont voter la dessus » rappelle-t-il.

« Les gens vont dire le fédéralisme, ou la souveraineté c'est de la m... je vais leur demander pourquoi. Est-ce que j'ai raison de croire que la politique n'intéresse pas grand monde parce que c'est toujours les mêmes affaires qui sortent de cela ? »

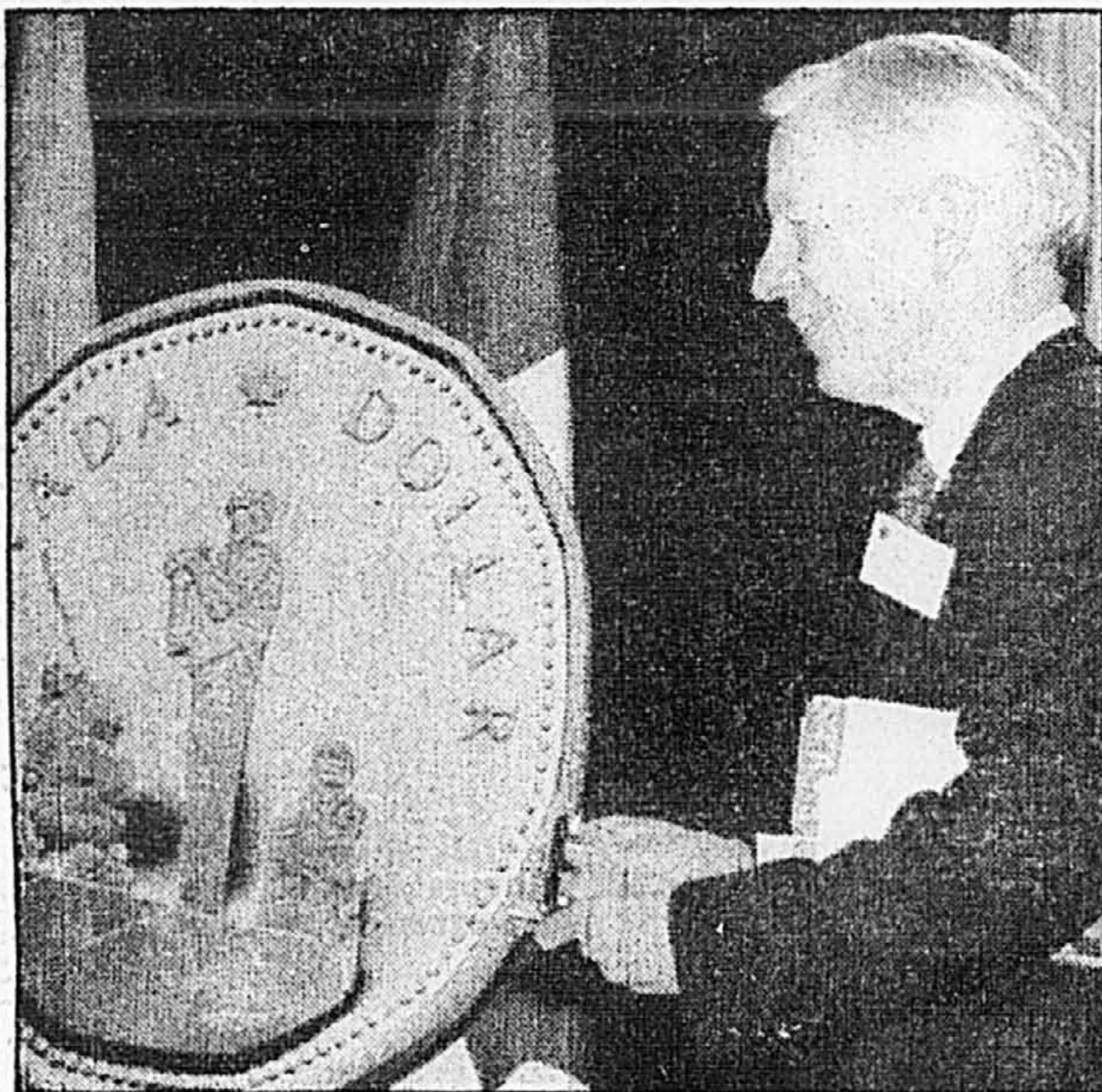


PHOTO PC

## Hommage aux Casques bleus

L'ex-diplomate et fils de l'ancien premier ministre du Canada Lester B. Pearson, Geoffrey Pearson, a accepté hier, à Ottawa, un dollar commémoratif frappé en l'honneur des forces de paix des Nations unies. Lester B. Pearson a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir été à l'origine de la mise sur pied de la force de paix des Nations unies, à la fin des années 50.

## Les projets de transfert d'Ottawa ne sont pas pris aux sérieux à Québec

KATIA GAGNON  
de La Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ L'hypothèse du transfert massif de programmes sociaux aux provinces n'est pas considérée sérieusement par plusieurs ministres du gouvernement Parizeau, où on la qualifie même sans hésiter de « ballon d'essai ».

Au bureau de la ministre des Affaires canadiennes, Louise Beaudoin, qui refusait, hier, de commenter ces « spéculations sur des spéculations », on accordait bien peu de sérieux et de crédibilité à cette éventualité, qui figure dans un document du ministère fédéral des Finances.

« C'est un des nombreux ballons pré-budgétaires auxquels on va avoir droit dans les prochaines semaines », commente l'attaché de presse de Mme Beaudoin, Pierre Méthé. « On verra combien de temps il va voler. »

Personne n'a vu le document, renchérit Christiane Miville-Deschênes, la porte-parole de la ministre de la Sécurité du Revenu, Jeanne Blackburn. « Ce serait tout à fait nouveau comme hypothèse. Cela ne figure nulle part dans le livre rouge », a-t-elle ajouté.

« Si la fuite s'avère, les provinces devraient alors assumer tout l'odieux des coupures dans les programmes sociaux », a poursuivi Mme Miville-Deschênes.

« Ça va à l'encontre de toute leur conception du fédéralisme », appuie Michel Martin, du cabinet du ministre de la Santé Jean Rochon, qui avoue cepen-

dant s'attendre à des compressions dans les paiements de transferts aux provinces, particulièrement dans le domaine de la santé.

« Vu l'état des finances fédérales, ce serait difficile de ne pas s'y attendre », lance-t-il.

Vendredi dernier, la CBC a obtenu un document du ministère des Finances qui examine l'éventualité que la gestion des principaux programmes sociaux — éducation, santé, sécurité du revenu — soit confiée aux provinces en les assortissant de coupes de 10 à 15 pour cent. Ottawa dépense actuellement près de 30 milliards à ce chapitre.

Hier, le premier ministre Jean Chrétien qualifiait lui aussi cette éventualité de « spéculations pré-budgétaires ».

« Il y a toutes sortes de documents qui s'écrivent. Mais ils n'atteignent pas tous mon bureau. Ce document n'est pas sur ma table de travail », a-t-il indiqué, refusant cependant d'écarter complètement l'hypothèse du transfert.

Le premier ministre a toutefois clairement établi que son gouvernement n'abandonnerait pas les normes nationales dans le secteur de la santé.

« Mon gouvernement va garder ces cinq conditions-là (les normes nationales). Nous avons une responsabilité de nous assurer qu'il n'y aura pas des hôpitaux pour les riches et des hôpitaux pour les pauvres au Canada », a-t-il déclaré.

cours des prochaines semaines.

Les ingénieurs et les techniciens qui participeront à ce projet seront sélectionnés parmi les personnels de l'armée de l'air canadienne.

## 500 militaires canadiens en Haïti

■ Le Canada se prépare à envoyer plus de 500 militaires en Haïti pour aider à la reconstruction des aéroports et de leurs infrastructures dans le cadre d'une mission des Nations unies au

# « LE CIEL est BLEU

## aux QUATRE COINS du QUÉBEC »

Il nous fait plaisir de vous annoncer la reprise de notre horaire régulier vers nos 24 destinations aux quatre coins du Québec, et vers l'extérieur. Plus que jamais, nous faisons tout pour rendre vos voyages un peu plus faciles et vous offrir le meilleur rapport qualité-prix possible. Voyagez avec nous! Vous accumulerez en plus des points Canadien Plus.

Pour obtenir plus de détails sur nos horaires ou pour réserver, consultez votre agent de voyages ou composez sans frais le 1 800 665-1177.

**Inter-Canada**  
UN COIN DE CIEL BLEU

Canada est une marque déposée des Lignes aériennes Canadiennes Internationales.